

Circonscription d'Aix Touloubre

ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

Ecole : primaire LA POMME DE PIN

Directrice: Mme WAGLER

Compte rendu de Conseil d'école n°2

du 14/03/2023

début de séance : 18h - levée de séance : 19h15

Conseil d'école réalisé en présentiel

Présents :

Enseignants : Mmes Wagler, Chazeau, Cuenca, Lauret, Blaise, Katinov, Vermelen, Rambert, Felice, Dieuloufet, Korzine et Mrs Montero et Lubès

Représentants Mairie : Mme Garcia, Mme Galtier, Mme Clauzel

Parents d'élèves élus : BALLESTER Marion, TRANCHARD Céline, MAGARIAN Amandine, REYMOND Mélanie, BRES Céline, PANZOLATO Sylvia, MERY Georges, ERNST Patrick, SARAIVA Nadège, MASSON Marie

Excusés : Mme Lahondès (IEN), Mme Calmettes, Mme Derydt, Mr Agostini

DDEN : Mme Fanara

Caractères noirs : propos de la directrice ou de l'équipe pédagogique.

Caractères verts : propos des représentants de la mairie.

Caractères bleus : propos des parents d'élèves délégués de l'APE

1/ Point d'étape sur les projets :

Les projets annoncés en début d'année restent d'actualité. Certains ont été réalisés, d'autres le seront dans les semaines ou mois à venir.

- Projets et sorties réalisés :

① Au niveau sportif :

- Avec l'aide des intervenants mairie, les classes de Mme Korzine et Mme Calmettes ont pratiqué l'escalade. Les classes de Mr Montero, Mme Chazeau, Mme Katinov, Mmes Lauret

et Blaise ont pratiqué l'activité vélo. Les classes de Mr Lubès et Mme Felice ont pratiqué le kinball, et les classes de Mme Cuenca et Mme Vermelen ont pratiqué l'acrosport.

- Les classes de Mr Montero et Mme Korzine se sont rendus à la piscine avant les vacances de février.
- En période 4, les classes de Mr Lubès et de Mr Montero pratiquent le handfauteuil, avec l'intervention de l'association « Sporting club tous ensemble » de Velaux. Le coût de ces interventions s'élève à 408€ TTC et est pris en charge par la coopérative scolaire. En période 5, les deux classes participeront à une rencontre avec des enfants handicapés sur le gymnase de Coudoux. Le bus sera pris en charge par l'association. La date fixée pour cette rencontre est le jeudi 25 mai après-midi. Mme Wagler confirmera cette manifestation quand elle sera assurée de la capacité du bus.

Ⓜ Dans le cadre du PEAC (projet d'éducation artistique et culturelle) :

- Les classes de Mme Chazeau et Mme Felice se sont rendues au musée Granet. Coût 45€ TTC (coopérative) – bus : 300€ TTC (mairie)
- Les classes de Mme Lauret et Mme Blaise, Mme Calmettes, Mme Rambert et Mme Dieuloufret se sont rendues à la grotte Cosquer et ont travaillé sur le streetart en visitant le quartier du Panier. Coût 540€ TTC (coopérative) - bus : 1060€ TTC (mairie)
- Les classes de Mr Montero et Mme Korzine se sont aussi rendues à la grotte Cosquer. Coût 275€ TTC (coopérative) – Bus : 460€ TTC (mairie)
- Les classes de Mme Katinov et Mme Cuenca se sont rendues au Mucem. Coût 140€ TTC (coopérative) - Bus : 470€ TTC (mairie)

Nous remercions la mairie pour le financement des transports et l'ensemble des parents pour leur participation à ces sorties. (Aide à l'encadrement, agrément vélo...)

• Projets et sorties à venir :

- Carnaval : Dans le cadre du PEAC, le thème du carnaval sera « Les pays du monde ». Il se déroulera le vendredi 31 mars 2023, l'après-midi.

Dans un objectif de recréer du lien avec les familles, les parents des élèves seront conviés à venir voir le défilé. Celui-ci aura lieu dans la cour de l'école maternelle, en présence de l'association « Les voix nomades ». Coût 1250€ TTC (coopérative). L'aide des parents élus a été sollicité pour le goûter, 5 à 6 parents seront présents.

Chaque famille recevra deux entrées et un mot d'information a été transmis le lundi 13 mars.

La présence de la police municipale aux abords de l'école a été demandée et confirmée par Mr Magade.

- A partir de début mai, les classes de Mme Katinov et Mme Chazeau se rendront à la piscine.
- Le cross André Michel aura lieu le jeudi 11 mai 2023. Il aura lieu sur le site de la Sainte Rosalie. Les parents seront sollicités pour assurer l'aide à l'encadrement : parents coureurs,

parents accompagnateurs. La reconnaissance du parcours se fera le jeudi 4 mai à 17h, directement sur le site. Les parents participants y sont conviés. Les informations pour les familles seront diffusées prochainement.

- Les CM2 participeront à la semaine APPN (activités physiques de pleine nature) du 3 au 7 avril 2023. Les élèves de Mr Lubès seront répartis sur les deux classes de CM2, et un échange de service pourra se faire ponctuellement entre Mme Dieuloufet, Mme Rambert et Mr Lubès.
- Les projets cités en CE n°1 restent eux aussi d'actualité. Les informations les concernant seront transmises au moment voulu.
- L'exposition culture sera ouverte aux parents du 27 au 30 juin de 16h30 à 17h selon un parcours fléché.
- Autres :
 - Les classes de CE2A et CE2B ont travaillé sur le recyclage avec l'aide du CPIE du Pays d'Aix.
 - Les classes de CM2 seront formées aux gestes de premier secours avec l'intervention de la Croix Rouge le 4 mai 2023 (intervention prise en charge par la mairie) et passeront leur permis internet avec l'intervention de la gendarmerie nationale le 24 mars. Cette action vient en prolongement des actions menées en février dans le cadre du Safer Internet Day.
 - L'ensemble du groupe scolaire a participé à la journée nationale de lutte contre le harcèlement, journée NAH, le 10 novembre. **Nous remercions tous les élèves, personnels et parents. Merci également à Mr Mery** qui nous a imprimé l'affiche de l'école et les autres affiches réalisées par les CM1/CM2. Celles-ci seront affichées dans la montée des écoliers très prochainement. L'affiche de l'école a participé, avec la classe de Mr Lubès, au concours national. Les résultats académique et national ont été connus et notre proposition n'a pas été retenue. **Merci également au service communication de la mairie qui a publié un article sur le sujet dans le dernier numéro de la Mantesada.**

Concernant la lutte contre le harcèlement, l'école présentera le protocole de circonscription au 3^{ème} conseil d'école.

- Le festival du livre se tiendra à l'école du 2 au 12 mai 2023. La vente de livres se fera sur internet et à l'école. Des permanences seront ouvertes du 4 au 12 mai le matin à 8h20 et le soir de 16h30 à 17h. Elles seront assurées par des parents d'élèves élus. 20% de la recette sont reversés sous forme de livres à l'école.

2/ Evaluations nationales :

Mme Wagler et son équipe remercient les parents qui se sont organisés pour permettre la passation des épreuves CP-mi-parcours en petits groupes.

Elle précise que la passation s'est bien déroulée et que les élèves ont apprécié pouvoir travailler de cette manière.

Les résultats obtenus restent plutôt hétérogènes : on note la présence d'élèves fragiles ou à besoins (notamment dans les domaines suivants : lecture à voix haute, compréhension d'un texte lu seul, résolution de problèmes), comme celle d'élèves très performants.

L'importance de l'investissement des parents dans la scolarité de leurs enfants est rappelée. **Mme Wagler souligne l'importance du travail d'équipe école-famille dans la réussite de chaque élève.**

3/ Liaisons GS/CP et CM2/6^{ème} :

- Liaison GS/CP :

Dans le cadre de cette liaison, les classes de CPA, CPB et CP/CE1 participeront à un rallye lecture avec les GS. La date retenue est celle du lundi 15 mai après-midi. Le rallye sera suivi d'un goûter offert par la coopérative scolaire de l'élémentaire. L'organisation prévue nécessitera la présence de 22 parents pour l'aide à l'encadrement.

Les classes concernées travaillent sur les mêmes albums, et devront, le jour du rallye, répondre à des questions adaptées à leur niveau.

- Liaison CM2/6^{ème} :

Les enseignants se réjouissent du retour de cette liaison depuis l'arrivée de Mme Bouquet (principale du collège). Cette liaison a été et sera marquée par :

- La rencontre des enseignants de mathématiques du collège avec les enseignants de CM2. Celle-ci a permis entre autres l'échange de pratiques.
- La course d'orientation du jeudi 23 mars. Les élèves de CM2 et de 6^{ème} seront répartis en équipes mixtes.
- La demi-journée immersion pour les CM2 : les élèves seront accueillis par le collège le jeudi 29 juin de 10h à 15h. Le repas sera offert par le collège. Mme Wagler se charge d'annuler le repas cantine de l'école pour tous les élèves de CM2.
- La réunion d'harmonisation prévue mi-juin permettant la passation des dossiers au secondaire.

4/ Périscolaire :

Mme Wagler a rencontré Mr Agostini, DGS, pour revoir le fonctionnement du périscolaire (prise en charge des enfants non-inscrits ayant un dossier sur le portail famille).

Mme Wagler rappelle qu'il est récurrent, pour certaines familles, que leur enfant ne soit pas inscrit au périscolaire et que personne ne se présente pour le récupérer à 16h30.

Elle rappelle également que le code de l'éducation stipule qu' « à l'issue des classes du matin ou de l'après-midi la sortie des élèves s'effectue sous la surveillance d'un enseignant **dans la limite de l'enceinte des locaux scolaires**, sauf pour les élèves pris en charge, à la demande des responsables légaux, par un service de garde, ou par l'accueil périscolaire auquel l'élève est inscrit. Au-delà de l'enceinte des locaux scolaires, les parents assument la responsabilité de leur enfant selon les modalités qu'ils choisissent. »

Cela est aussi rappelé en page 4 du règlement intérieur de l'école, règlement adopté en premier conseil d'école.

Un élève de l'école élémentaire peut donc rester seul à l'extérieur de l'école à partir de 16h30. Elle souligne la bienveillance de son équipe qui n'a jamais appliqué cette règle.

Dorénavant, si un enfant est seul à 16h30, la famille sera contactée par l'enseignant et l'enfant sera déposé systématiquement au périscolaire (à condition que celui-ci est un dossier sur le portail famille). La police municipale pourra également être sollicitée.

L'école compte sur la vigilance de tous et sur le respect des horaires par les familles.

La mairie quant à elle réfléchit à la sensibilisation des familles en interne.

Mme Galtier souligne que depuis que les enseignants appellent les parents avant de remettre les enfants au périscolaire, il y a moins de parents qui omettent l'inscription sur le portail famille ou qui « oublient » leur enfant.

5/ Sécurité-travaux :

Sécurité :

- Un exercice PPMS « inondation » s'est déroulé le vendredi 10 février.
- Un exercice incendie s'est déroulé le vendredi 10 mars. L'exercice incendie s'est fait sur le temps de récréation pour tester l'utilisation d'un signal du même type que celui de la cantine. Mme Garcia était présente. L'essai s'est révélé concluant. Deux mégaphones seront installés en extérieur : un dans la cour maternelle, un dans la cour élémentaire.
- La demande d'un système de bip permettant de distinguer l'alerte PPMS attentat-intrusion de l'alerte confinement est toujours d'actualité. La subvention attendue par la mairie a été octroyée et le chiffrage établi est en accord avec le budget. L'école sera donc dotée de ces bips en cours d'année.
- Suite à la réunion mairie de novembre 2022, Mme Wagler attendait le retour de Mr P. Collomb pour la mise en place d'un revêtement antidérapant dans la cour. Elle souligne que le caractère glissant de la cour, même les jours où il ne gèle pas est très problématique. Mr Collomb a assuré à Mme Wagler que les travaux seraient réalisés durant les vacances de Pâques. Ils n'ont pas pu être réalisés avant en raison des températures hivernales.

Autres travaux :

Ont été réalisées :

- L'installation d'un bloc-porte sur la porte extérieure du gymnase
- L'installation d'un bloc porte pour la porte située au rez-de-chaussée, près du dortoir, côté gymnase
- La mise en fonctionnement du badge au niveau du portillon. Il n'y a donc plus de code d'entrée.

Restent à réaliser :

- La sécurisation des garde-corps de la cour élémentaire : Mr Collomb est passé avec une entreprise pour chiffrer les travaux. Le dossier est en cours, la rubalise sera conservée. Elle est efficace.

- Le remplacement des caillebotis en acier par des caillebotis non coupants (PVC ou autre). Les services techniques ont fait des essais et ont trouvé des caillebotis en PVC de même dimension. La mairie attend le devis pour 300m linéaires de caillebotis.
- La peinture d'une marelle « escargot » supplémentaire sous le préau ou autre (demandée en conseil des délégués). Elle sera réalisée par les services techniques.
- La mise en place de rideaux occultants (ou autre système occultant) sur les fenêtres en haut du gymnase pour faire le noir, l'installation d'une aire de jeux « billes » sous le préau ou autre (conseil des délégués), l'installation de rideaux occultants dans la classe de Mme Dieuloufet (classe 7) : ces travaux étant non urgents et ne portant pas atteinte à la sécurité des personnes et des biens, ils ne seront pas réalisés.
- Le rehaussement de la cloison entre les urinoirs dans les toilettes des garçons sous le préau (demande des délégués) : cela sera réalisé par les services techniques prochainement.
- Le bouchage des espaces sous les bacs à fleurs dans la cour de récréation (demande des délégués) : cela sera aussi géré en régie par les services techniques.

Mme Wagler aborde également le sujet du parking situé devant l'école.

De nombreux parents se sont faits verbaliser alors qu'ils étaient présents sur l'école pour aider à l'encadrement (sortie, vélo, piscine...). Mme Wagler demande si l'on peut baisser le panneau de signalisation zone bleue pour le rendre plus visible.

Mme Garcia précise qu'après vérification, le panneau est à hauteur réglementaire. Mme Wagler mettra donc une affiche sur le portillon de l'école pour le rappeler aux usagers du parking.

Concernant le parking enseignants, Mme Wagler précise que des badges ont été fournis aux enseignants. Malgré cela, il est très fréquent de voir des parents s'y garer. **Elle en appelle donc au civisme de chacun.** Elle précise aussi que la mairie a fait réaliser les travaux nécessaires pour rendre la route menant au parking situé près du plateau sportif praticable. Ce parking est donc accessible.

Enfin, suite à l'installation de matériel informatique dans les classes, Mme Wagler demande s'il serait possible de réinstaller l'alarme. Mr Collomb va faire intervenir l'entreprise pour pouvoir remettre l'alarme en fonctionnement. Mme Garcia valide la remise en route.

6/ VPI et charte informatique :

Les VPI ont été installés pendant les vacances de février dans l'ensemble des classes. (Un VPI, un ordinateur et un visualiseur par classe). La classe mobile de 15 tablettes également.

Mme Garcia annonce un coût de 164000€ pour la collectivité.

Les enseignants, ravis de cette installation, remercient la mairie et la réactivité des services techniques.

La charte informatique a donc été revue et modifiée. Validée par l'ERUN de la circonscription, elle a été envoyée aux membres du conseil d'école en amont du leur rencontre.

Adoption de la charte informatique à l'unanimité. Celle-ci sera exposée aux élèves et transmise aux familles sur l'ENT.

6/ Effectif prévisionnel 2023-2024 :

Les inscriptions pour l'année 2023-2024 ont débuté le 6 mars.

Les inscriptions des GS montantes se fera de façon dématérialisée, par mail. Tous les documents devront être transmis en format PDF à la direction. Un accusé de réception sera envoyé aux familles, il sera accompagné du règlement de l'école. Des créneaux seront fixés courant juin pour permettre la visite groupée de l'établissement. Les élèves de GS seront également invités à visiter l'école en fin de période 5.

Actuellement l'école compte 312 élèves. Sont prévues :

- La sortie de 65 CM2
- L'arrivée de 50 GS
- La demande 3 radiations
- L'inscription de 4 néo arrivants

L'effectif prévu est donc pour le moment de 298 élèves. La question des effectifs sera réabordée au 3^{ème} conseil d'école.

7/ Autres :

L'équipe enseignante remercie l'AIPE pour l'achat de l'enceinte mobile et d'un micro (coût : 500€ TTC).

8/ Questions diverses non traitées dans les points précédents :

Pas de questions

Le compte-rendu du conseil d'école sera transmis aux familles sur l'ENT et aux membres du conseil par mail. L'AIPE relaiera également l'information aux familles.

La charte informatique sera également à disposition sur l'ENT.

Mme Wagler remercie les parents élus, la mairie et ses collègues pour leur présence. La séance est levée.

Levée de la séance: 19h15

Secrétaire de séance : Mme RAMBERT



ECOLE ÉLÉMENTAIRE
LA POMME DE PIN
55 Chemin de la Pomme de pin
13580 LA FARE DES OLIVIERS
Tél : 04 90 58 58 08